



AVIS D'ÉLECTION

COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE

INVITATION AUX MEMBRES À PRÉSENTER LEUR CANDIDATURE

Conformément à l'article 6.4.1. du Règlement numéro 1 de la COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE, vous êtes invités à poser votre candidature au poste d'administrateur au sein du conseil d'administration, **au plus tard le lundi 1er novembre 2021.**

Cette année, les mandats des administrateurs suivants arrivent à échéance à savoir :

Mesdames : Caroline Pageau et Valérie Désyroy

Monsieur : François Grandguillot

Pour être éligible à un poste d'administrateur, dont la durée du mandat est de trois (3) ans, vous devez remplir le formulaire de mise en candidature et, en tant que membre, respecter entre autres les exigences requises suivantes, conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 1 de la COOPÉRATIVE DES CONSOMMATEURS DE LORETTE :

- a) avoir acquitté les versements échus sur ses parts ou tout autre montant exigible;*
- b) avoir fait affaire avec la COOPÉRATIVE au cours de l'exercice financier précédant l'assemblée annuelle, pour un montant minimal de (1 000 \$) mille dollars.*

Étant donné le contexte actuel de la COVID-19, toutes les mises en candidature doivent être transmises par courriel à l'adresse suivante : conseiladministration@convivio.coop. En cas d'impossibilité de procéder de la sorte, elles pourront être déposées au centre administratif de la COOPÉRATIVE situé au 2295, avenue Chauveau, suite 200, Québec (Québec), G2C 0G7, **au plus tard le 1er novembre 2021.**

Vous déclarez avoir pris connaissance du **Règlement sur le conflit d'intérêts des administrateurs Règlement numéro 3.**

Pour toute information, prière de communiquer avec madame Francine Boucher par courriel à l'adresse indiquée plus haut ou par téléphone au numéro 418-842-0623 poste 125.

Marlène Jobin

Responsable du
Comité de mise en candidature

Le 27 septembre 2021